

## **Communication du Maire sur la solidarité intergénérationnelle.**

07/02/2011

Par M. Bertrand DELANOË - Maire de Paris

Seul le prononcé fait foi

Paris est une ville où se côtoient et se rencontrent tous les âges de la vie. C'est notre chance, c'est une part importante de l'identité, de la vitalité et de l'esprit de notre capitale.

Mais c'est aussi une exigence. Faire vivre ensemble toutes les générations impose d'accorder une très grande attention à chacune, dans sa singularité. Aussi, ce matin, j'ai souhaité que nous parlions plus précisément de nos aînés.

Au cœur de cet enjeu, et parce qu'il faut avant tout accompagner les plus fragiles, se trouve bien sûr la question de la dépendance, sur laquelle notre assemblée lancera une mission d'information et d'évaluation. Nous tirerons des travaux de cette mission des conclusions concrètes et opérationnelles. Car en aucun cas notre effort en la matière ne peut se relâcher, notamment pour l'offre d'accueil. Ainsi, d'ici 2014, la Ville aura ouvert 2200 places supplémentaires en établissement d'hébergement, et 300 en centres d'accueil de jour.

Mais j'insisterai ce matin sur une autre priorité, l'aide au maintien à domicile. 96 % des Parisiens de plus de 80 ans vivent encore chez eux. Nous voulons les y aider, c'est pourquoi nous étendrons au soir et au week-end le service d'aide à domicile du CASVP. Et dans le même esprit, je fais au Conseil la proposition suivante: relever le plafond de ressources à partir duquel les seniors sont exonérés de participation financière pour la prise en charge du plan d'aide de l'APA. Cette exonération concernait les Parisiens disposant de moins de 700 €, désormais je vous propose qu'elle s'étende jusqu'à 1000 € de revenus mensuels.

Mais mon propos serait incomplet s'il se réduisait à la perte d'autonomie. Et je veux donc évoquer l'apport des plus anciens à l'énergie et au mouvement de notre ville. A Paris, 51 % des plus de 65 ans sont bénévoles, notamment dans le secteur associatif. Depuis bientôt dix ans, nous nous employons à encourager toutes leurs initiatives, comme les projets intergénérationnels qui permettent des échanges précieux de savoirs, d'idées et de services. Je pense par exemple au succès rencontré par l'initiative de trois associations valorisant la cohabitation entre un senior et un étudiant. Nous allons continuer à développer cette idée qui ne coûte rien, qui est facile à mettre en œuvre, et qui contribue à changer vraiment la façon de vivre en ville. De même, 70 jeunes du service civique effectuent des missions dans les clubs émeraude et des centres d'hébergement, ou des visites au domicile des personnes âgées. Cela permet à ces Parisiens de 18 à 25 ans de nouer des relations privilégiées avec des seniors qu'ils aident dans leur vie quotidienne.

Mais au-delà, nous portons une attention particulière à l'adaptation de la Ville à tous ses habitants. Par exemple en veillant à l'accessibilité des lieux publics. Ou encore en diversifiant les modes de transport, et je pense notamment parce que j'en ai eu beaucoup de témoignages au développement des traverses, ces petits bus de quartier que nous avons multipliés dans notre ville. En outre, le service «PAM», Paris accompagnement mobilité, permet aux personnes qui ont du mal à se déplacer de bénéficier d'une aide personnalisée. Et en 2011, le PAM évolue : le service est désormais disponible les vendredi et samedi jusqu'à 2h du matin et les usagers pourront se faire accompagner de plusieurs personnes.

Mais, mes chers collègues, pour nos aînés, le problème le plus difficile et le plus lourd est souvent celui de leur situation matérielle. Le contexte national est évidemment très difficile. Le montant des retraites peut être très faible, voire dérisoire. Et quitter la vie active c'est trop souvent subir une chute brutale de son niveau de vie. La récente réforme des retraites vient encore accentuer cette précarisation. La commission départementale de surendettement reçoit d'ailleurs de plus en plus de demandes émanant des personnes âgées.

Face à cette réalité, notre municipalité a pris deux dispositions.

D'abord, parce que nous savons que le logement est devenu, de loin, le premier poste de dépense des ménages, nous avons décidé d'étendre l'allocation Paris logement aux seniors et aux personnes handicapées. Le principe en a été adopté par le Conseil de Paris à la séance de décembre. Je rappelle que cette aide, d'un montant de 80 € par mois pour une personne seule, soutient ceux qui consacrent plus de 30% de leurs ressources à leur loyer et à leurs charges.

Et d'autre part, nous créons une nouvelle allocation, Paris solidarité, qui vient s'ajouter au minimum vieillesse. L'objectif est qu'aucun Parisien ne vive avec moins de 840 € par mois. Ce chiffre sera porté, en 2012, à 875 €. Ainsi, Paris Solidarité concernera potentiellement près de 25000 usagers dont 7000 ne bénéficient pas de l'aide actuelle. Et la Ville consacrera à ce nouveau dispositif 24 M € par an.

Mes chers collègues,

Nous débattons aujourd'hui de l'une des dimensions majeures de la solidarité entre les Parisiens. Nous n'oublions pas, bien sûr, que, dans la mémoire collective, l'épisode tragique de la canicule de l'été 2003 demeurera le symbole d'une société qui ne sait pas accompagner ses anciens. Pour que cela ne se reproduise pas, nous renouvelons chaque année notre Plan canicule, en lien avec des citoyens responsables. Ainsi, la Ville mobilisera cette année encore le réseau des 320 « commerçants solidaires », qui serviront de vigies de proximité auprès des personnes âgées de leur quartier. Dans ce dispositif, les pharmaciens occupent eux aussi une place essentielle et je veux aux uns et aux autres exprimer ma gratitude et ma confiance. Oui, la solidarité entre les Parisiens est sans doute l'une des réponses les plus efficaces à l'isolement des personnes âgées, en particulier dans les moments les plus durs.

C'est dans cet esprit, que nous vous présentons cette communication tournée vers les 420000 Parisiens de plus de 60 ans. Je remercie Liliane Capelle de l'énergie qu'elle met à les écouter et à les servir. Nous devons beaucoup à son engagement efficace et à sa finesse. Et à nos aînés, j'exprime, au nom de Paris, ma gratitude, et ma confiance dans la part qu'ils prennent au mouvement de notre ville.